



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
29 mai 2017
Français
Original : anglais/arabe/chinois/
espagnol/français/russe

Session annuelle de 2017

27 et 28 juin 2017

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Rapport annuel de la Directrice exécutive

Rapport annuel de la Secrétaire générale adjointe/ Directrice exécutive sur la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2017

Résumé

Ce rapport présente une vue d'ensemble des progrès réalisés durant la troisième année de la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Femmes 2014-2017. Il évalue également les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution n° 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (QCPR). Le présent rapport, qui s'appuie sur le cadre de résultats mis à jour durant l'examen à mi-parcours du plan stratégique, met en lumière les progrès réalisés pour chaque résultat de développement et présente une mise à jour des mesures visant à assurer l'efficacité et l'efficience organisationnelles. Il présente également une analyse des facteurs ayant favorisé ou entravé la production de résultats.

Un projet de décision est inclus dans la section V.



I. Introduction

1. L'année 2016 a été marquée par un regain d'attention pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le monde. Qu'il s'agisse de la première condamnation pour violences sexuelles prononcée par la Cour pénale internationale, des grandes manifestations en Amérique latine pour dénoncer le féminicide, de la première nomination d'une femme Secrétaire générale de la FIFA ou de l'interdiction du mariage des enfants dans de nombreux pays d'Afrique, d'importantes évolutions positives pour les femmes et les filles se sont opérées.

2. Dans le même temps, des difficultés majeures perdurent avec des niveaux de participation politique stagnants, des écarts de rémunération persistants entre les hommes et les femmes, de hauts niveaux de violence continue contre les femmes et les filles, un ciblage des défenseurs des droits des femmes et un manque d'investissement dans les programmes et institutions dédiés à l'égalité des sexes. De même, les femmes et les filles ont continué d'être affectées de façon significative par les conflits armés prolongés, le plus haut niveau de déplacement de l'histoire et l'extrémisme violent.

3. En dépit de ce contexte difficile, ONU-Femmes a obtenu des résultats concluants au cours de la troisième année de la mise en œuvre du plan stratégique, telle que détaillée dans ce rapport. En outre, le présent rapport décrit les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution n° 67/226 de l'Assemblée générale sur le QCPR, dans sa dernière année.

4. 2016 était la première année de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Se fondant sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, ONU-Femmes a conforté la construction des bases solides afin que la mise en œuvre du Programme 2030 tienne compte de la problématique hommes-femmes. Le plan stratégique d'ONU-Femmes contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en visant de nombreux objectifs et de nombreuses cibles par synergie. La volonté de ne laisser personne de côté inscrite dans le Programme 2030 fait partie intégrante du programme d'ONU-Femmes.

5. ONU-Femmes a continué d'influencer la nature composite de l'entité afin de garantir que le soutien normatif et les activités opérationnelles et de coordination de l'ONU produisent des résultats de manière intégrée pour les femmes et les filles. ONU-Femmes a plaidé en faveur d'un renforcement des normes et des règles internationales suivant les engagements pris dans le Programme 2030. Elle a commencé à aligner, sur les ODD, le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP), ainsi que la feuille de résultats nationale concernant la parité des sexes. Grâce à sa présence sur le terrain, elle a pu encourager les États membres à utiliser les normes internationales afin de réaliser de véritables changements pour les femmes et les filles, notamment en mobilisant le potentiel des équipes des pays des Nations Unies et des partenariats multipartites.

6. Les programmes phares ont défini une meilleure orientation programmatique, ont fourni un cadre commun pour la collaboration à l'échelle nationale et ont soutenu les efforts de mobilisation des ressources. En 2016, des progrès significatifs ont été réalisés concernant l'intégration des programmes phares dans les programmes d'ONU-Femmes. Par ailleurs, des progrès ont résulté d'autres initiatives détaillées dans l'examen à mi-parcours du plan stratégique, notamment la rationalisation des méthodes de travail, le développement d'une infrastructure de gestion complète du programme informatique et l'encouragement à l'innovation pour renforcer les résultats.

7. Tandis qu'ONU-Femmes développe son nouveau plan stratégique 2018-2021, les résultats obtenus et les leçons tirées à ce jour seront déterminants pour l'orientation stratégique de l'entité et son aptitude à construire des capacités institutionnelles afin d'accroître les résultats au cours de cette période critique, dans le but d'atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes d'ici 2030.

En 2016, ONU-Femmes a contribué, en collaboration avec ses partenaires, aux résultats suivants :

Leadership et participation

- 72 lois ont été adoptées ou amendées afin de renforcer les droits des femmes dans 61 pays, totalisant une population de près de 1,6 milliard de femmes et de filles.
- 4 000 femmes leaders élues ou potentielles ont reçu une formation dans 51 pays.
- 8 pays ont adopté des mesures spéciales temporaires.

Autonomisation économique

- Les défenseurs de l'égalité des sexes ont influencé les politiques économiques et les stratégies de réduction de la pauvreté dans 12 pays, totalisant une population féminine de plus de 200 millions de personnes.
- 9 pays, totalisant une population féminine de plus de 168 millions de personnes, ont adopté des cadres politiques pour l'autonomisation économique des femmes.
- Plus de 311 000 médecins ont pu accéder aux connaissances et aux bonnes pratiques en la matière sur le site EmpowerWomen.org.

Éradication de la violence à l'égard des femmes et des filles

- 24 pays, totalisant une population féminine de plus de 1,05 milliard de personnes, ont renforcé leur législation pour combattre la violence à l'égard des femmes et des filles.
- 21 pays, totalisant une population féminine de plus de 229 millions de personnes, ont adopté des plans nationaux ou des stratégies dans ce domaine.
- Plus de 2,4 millions de médecins ont pu accéder à des connaissances spécialisées sur le site endVAWnow.org.

Paix, sécurité et action humanitaire

- 70 pour cent des accords de paix soutenus par les Nations Unies comprennent des dispositions améliorant la sécurité et le statut des femmes et des filles.
- 14 millions de dollars ont directement bénéficié aux femmes et aux filles dans les pays en conflit ou sortant d'un conflit. L'argent provient du Fonds pour la consolidation de la paix, qui a dépassé de 5 % son objectif de financement fixé à 15 %.
- La proportion de femmes spécialistes militaires déployées dans des missions de maintien de la paix de l'ONU a doublé.
- Plus de 125 000 femmes et filles ont bénéficié de l'assistance provenant d'activités humanitaires.
- 66 espaces sûrs et 38 centres polyvalents ont été gérés.
- 263 organisations de femmes ont été soutenues dans le cadre de la réponse humanitaire et du renforcement de la résilience.

Planification et budgétisation nationales

- 28 pays, totalisant une population féminine de plus de 1,2 milliard de personnes, ont augmenté les ressources budgétaires allouées à l'égalité des sexes.
- Dans 26 pays, les fonctionnaires des organes nationaux de coordination sur le sida ont augmenté leurs capacités pour l'intégration hommes-femmes.

Normes internationales

- Création d'un environnement favorable pour que les États membres adoptent par consensus les conclusions concertées lors de la Commission sur la condition de la femme (CSW).
- La participation de 1 825 agents et de plus de 4 200 représentants de la société civile a été facilitée à l'occasion du CSW.
- Le premier Forum CSW de la jeunesse s'est tenu avec plus de 300 jeunes leaders venant de plus de 65 pays.
- 12 pays aidés dans les rapports sur la CEDEF et l'EPU.

Coordination, partenariats et défense des Nations Unies

- Plus de 90 pour cent des entités et secrétariats des Nations Unies ont publié des informations relatives à l'ONU-SWAP.
- 14 entités supplémentaires des Nations Unies ont adopté des formations obligatoires sur l'égalité des sexes pour l'ensemble du personnel et plus de 18 000 membres du personnel des Nations Unies ont suivi le cours *I Know Gender*.
- 44 542 personnes ont suivi une formation du centre de formation.
- 90 pour cent des PNUAD ont été lancés avec au moins une problématique concernant l'égalité des sexes.
- Plus de 1,1 million d'hommes et de garçons ont pris part à la campagne HeForShe à ce jour.
- 400 entreprises ont ratifié les Principes d'autonomisation économique des femmes.
- ONU-Femmes est apparue dans 18 000 reportages de médias.
- Le nombre d'abonnés aux médias sociaux a augmenté de 5 millions.

II. Évaluation des résultats en termes de développement

8. En 2016, ONU-Femmes a mis en œuvre des programmes dans 107 pays. Au terme de la troisième année de son plan stratégique, la réalisation des objectifs d'ONU-Femmes, y compris des objectifs révisés à mi-parcours, est positive.

Figure 1 Réalisation des objectifs fixés par le plan stratégique

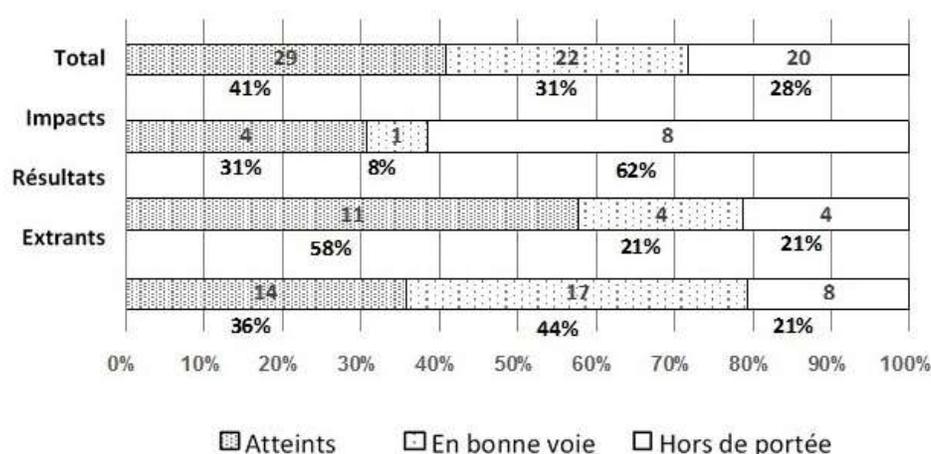


Figure 1

9. Au total, 72 pour cent des cibles de développement sont atteintes ou en voie de l'être. En dépit de ressources limitées, les résultats et accomplissements sont nombreux, avec 79 et 80 pour cent de résultats obtenus ou en voie de l'être,

respectivement (Figure 1). Huit objectifs sont absents et nécessiteront une attention particulière durant la dernière année du plan stratégique.

10. Malgré des améliorations, huit indicateurs d'impact sont toujours absents. Bien que cela s'explique en partie, car un tel niveau de résultats implique des changements à plus long terme, la nécessité d'assurer une chaîne de résultats solide entre différents niveaux requerra plus d'attention dans le nouveau plan stratégique.

La présente section souligne les progrès réalisés par rapport aux résultats pour chaque impact.¹

A. Impact 1 : leadership et participation des femmes aux processus décisionnels à tous les niveaux



Contribue à atteindre les ODD suivants :



11. ONU-Femmes accompagne les réformes constitutionnelles, législatives et politiques, elle promeut les processus et institutions politiques inclusifs, et elle mobilise les défenseurs de l'égalité des sexes afin qu'ils encouragent le leadership et la participation des femmes aux processus décisionnels.² La figure 2 dresse une synthèse des progrès réalisés dans ce domaine d'impact.

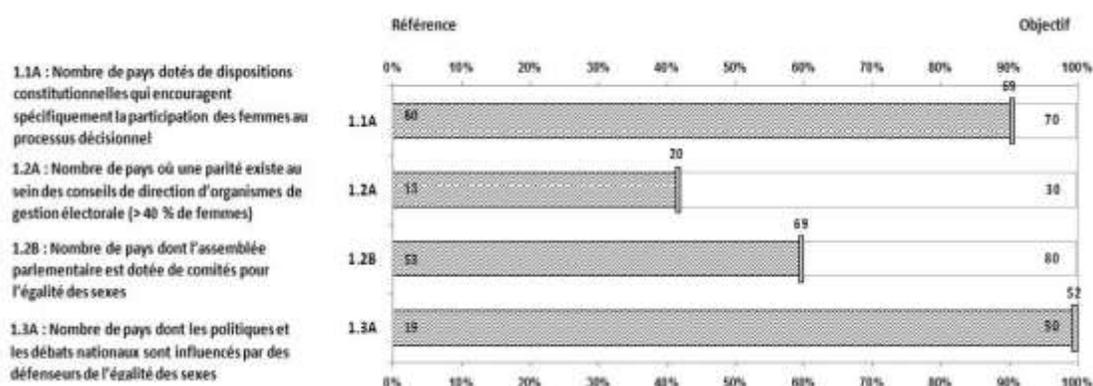


Figure 2

¹ L'annexe 1 (Données adjointes) décrit de façon détaillée les progrès réalisés pour tous les indicateurs.

² Le Fonds pour l'égalité des sexes agit également dans ce domaine d'impact, ainsi que dans le domaine d'impact 2. Se reporter à l'Annexe 4 pour plus de détails.

12. ONU-Femmes a accompagné six processus de réforme constitutionnelle ainsi que l'adoption de mesures spéciales temporaires dans huit pays. En Côte d'Ivoire, ONU-Femmes a contribué à l'adoption d'une constitution tenant compte de la problématique hommes-femmes. En Moldavie, ONU-Femmes a soutenu des réseaux interpartis de femmes parlementaires et de la société civile afin d'atteindre 40 pour cent du quota de femmes inscrites sur les listes de partis et figurant parmi les candidats aux postes ministériels.

13. ONU-Femmes a encouragé l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les parlements, les législatures locales et les processus électoraux de plus de 50 pays. Dorénavant, il existe des comités spécialisés dans l'égalité des sexes dans les parlements de 69 pays. ONU-Femmes a aidé à renforcer les capacités des organismes de gestion électorale de 26 pays, ce qui s'est traduit par des processus électoraux tenant davantage compte de la problématique hommes-femmes, et notamment de la communication de données ventilées par sexe.

14. Cinq pays supplémentaires comprennent au moins 40 pour cent de femmes au sein des conseils de direction des organismes de gestion électorale. La commission électorale du Malawi est parvenue à la parité entre les sexes après la mise en œuvre de recommandations issues d'un audit sur la problématique hommes-femmes soutenu par ONU-Femmes. À Haïti, ONU-Femmes et ses partenaires ont proposé leur aide aux organismes gouvernementaux et aux partis politiques, contribuant ainsi à l'élection de quatre femmes au parlement et conduisant à la suppression d'Haïti de la liste des pays sans femmes parlementaires.

15. Conformément à son programme phare sur le leadership et l'autonomisation politique des femmes, ONU-Femmes a donné une formation à plus de 4 000 femmes leaders élues et aspirant à l'être dans 51 pays. En Jordanie, un tiers des femmes élues au parlement ont bénéficié des formations dispensées par ONU-Femmes.

16. Les défenseurs de l'égalité des sexes ont réussi à influencer les discussions et politiques nationales avec l'aide d'ONU-Femmes dans neuf pays. Au Timor oriental, une plateforme de la société civile soutenue par ONU-Femmes a défendu la mise en œuvre des conclusions finales du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. En conséquence, le pays a vu un nombre record de 319 femmes se présenter aux élections et le nombre de femmes élues comme chef de village a presque doublé. En Tunisie, la Ligue des électrices tunisiennes, soutenue par ONU-Femmes, a réussi à influencer les procédures de vote afin qu'elles tiennent compte de la problématique hommes-femmes, facilitant notamment l'octroi de cartes d'identité à 450 femmes vulnérables de tous âges.

17. ONU-Femmes a continué de développer une méthodologie pour l'indicateur ODD 5.5.1b dont elle est la gardienne. L'indicateur permettra d'établir un point de référence pour la représentation dans les gouvernements locaux.

Encadré 1 : Accès des femmes à la justice

Développer l'accès des femmes à la justice fait partie intégrante des efforts fournis par ONU-Femmes pour mettre fin à toute discrimination. Au Ouganda, un manuel sur les droits des femmes a été créé par le Président de la Haute cour avec l'aide d'ONU-Femmes auprès des acteurs de la justice, comprenant notamment des auxiliaires de justice officiels de communautés locales. En Égypte, grâce à l'aide apportée par ONU-Femmes, 1 000 femmes ont pu bénéficier de services juridiques dans le cadre de l'augmentation de 25 pour cent de la couverture du Bureau du Médiateur du Conseil national pour la femme. À l'heure actuelle, ONU-Femmes travaille à l'élaboration d'un manuel sur l'accès à la justice en partenariat avec

d'autres organismes afin de renforcer la mise en œuvre de son programme phare.

B. Impact 2 : les femmes, notamment les plus pauvres et les plus exclues, accèdent à l'autonomie économique et bénéficient du développement



18. ONU-Femmes favorise la création d'un environnement propice à l'autonomisation économique des femmes qui s'attache en particulier à la réalisation de l'objectif de ne laisser personne de côté. À ce titre, elle promeut l'adoption de cadres nationaux et le développement de services tenant compte de la problématique hommes-femmes afin de renforcer les moyens de subsistance des femmes et la mobilisation des défenseurs de l'égalité des sexes en vue d'influencer les stratégies nationales. Des progrès ont été réalisés pour tous les résultats dans ce domaine (Figure 3).

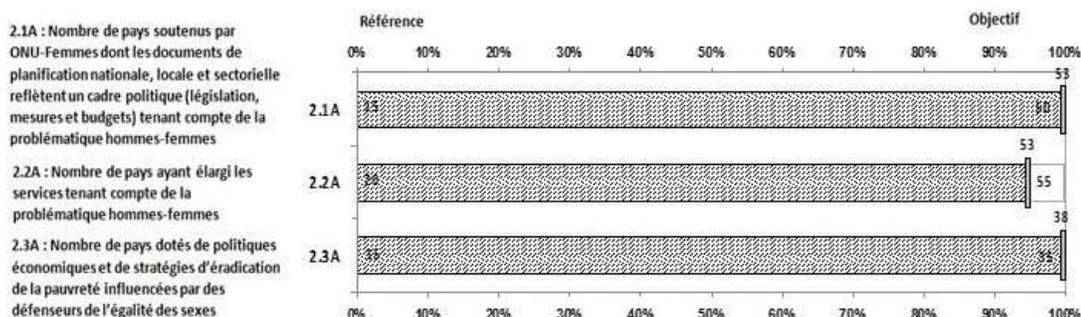


Figure 3

19. Avec le soutien d'ONU-Femmes, neuf pays supplémentaires ont adopté des cadres politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes ou ont eu accès à des données améliorées sur les opportunités économiques offertes aux femmes. En Macédoine, ONU-Femmes a participé à une enquête sur le travail domestique afin d'identifier les facteurs de la faible participation des femmes dans les marchés du travail et de définir une stratégie nationale.

20. Grâce à l'aide d'ONU-Femmes, 13 pays ont intensifié les services tenant compte de la problématique hommes-femmes par les formations et l'accès à des services d'assistance au développement d'entreprises. Dans l'État palestinien, des entreprises appartenant à des femmes ont pu accéder à un guichet unique assisté par ONU-Femmes qui offrait des compétences commerciales et des services de développement de produits. En Éthiopie et au Liberia, plus de 5 000 femmes cheffes d'entreprise ont bénéficié de formations sur la gestion administrative et la

comptabilité et ont ainsi développé leur accès au domaine financier. À l'échelle internationale, ONU-Femmes a établi une coalition de jeunes cheffes d'entreprise.

21. Dans le cadre du programme phare sur l'agriculture résiliente aux changements climatiques, ONU-Femmes a piloté la plateforme *BuyFromWomen* avec 3 000 agricultrices au Rwanda, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial. La plateforme infonuagique met à portée des agricultrices et des coopératives des informations, des services financiers et des marchés. Cette solution innovante sera intégrée dans les projets résilients aux changements climatiques d'ONU-Femmes. Seize pays ont exprimé leur souhait de rejoindre ce programme phare.

22. Dans le cadre de son programme phare sur la discrimination positive dans la passation de marchés, ONU-Femmes a réussi à obtenir du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies qu'il donne priorité aux entreprises appartenant à des femmes dans l'accès aux contrats de marchés des Nations Unies, qui représentent plus de 17 milliards de dollars annuels.

23. L'aide apportée par ONU-Femmes aux défenseurs de l'égalité des sexes a conduit à l'adoption de politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes et de stratégies d'élimination de la pauvreté dans 12 pays. En Égypte, le Conseil national pour la femme a développé une stratégie en vue d'augmenter l'inclusion des femmes dans le secteur formel. Au Vietnam, ONU-Femmes a soutenu un audit de l'égalité des sexes portant sur de précédents programmes nationaux de réduction de la pauvreté, ce qui a permis l'inclusion, dans le nouveau programme, de cibles visant les femmes issues de minorités ethniques.

24. ONU-Femmes a soutenu le [Groupe consultatif de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes nommé par le Secrétaire général](#), en accueillant le secrétariat du groupe et en apportant une contribution aux consultations et aux rapports. Le groupe a exposé sept facteurs critiques de la transformation répondant aux contraintes structurelles, ce qui alimentera les priorités d'ONU-Femmes. Environ 250 engagements ont été pris par les gouvernements, le secteur privé et d'autres parties prenantes afin de mettre en œuvre les recommandations du groupe consultatif.

Encadré 2 : Ne laisser personne de côté

L'une des promesses essentielles du Programme 2030 est de ne laisser personne de côté et d'atteindre les personnes les plus exclues. Cela implique de faire passer en premier les personnes les plus marginalisées (les femmes et les filles se trouvant souvent en haut de la liste) et de répondre aux causes structurelles de l'inégalité, ainsi qu'aux formes de discrimination multiples et transversales. ONU-Femmes œuvre dans ses différents domaines d'impact afin que les femmes les plus marginalisées puissent s'autonomiser.

ONU-Femmes a promu les droits des femmes autochtones dans plus de 20 pays. Au Brésil, les femmes autochtones ont été soutenues dans leurs efforts pour occuper des positions de leadership à différentes échelles. Au Guatemala, des groupes de femmes autochtones ont préparé un contre-rapport sur la CEDEF avec l'aide d'ONU-Femmes. En Tanzanie, plus de 3 000 femmes massaï ont réussi à augmenter leur revenu à la suite des séances de formation en affaires dispensées par ONU-Femmes. En Inde, les ressources ont été attribuées à un seul état afin de s'assurer que les femmes tribales passent en priorité dans le programme sur les moyens de subsistance ruraux.

Presque une femme sur cinq souffre d'un handicap et les femmes handicapées

supportent des frais plus élevés que les hommes. En 2016, ONU-Femmes a travaillé dans 30 pays afin d'encourager des synergies entre les programmes sur l'égalité des sexes et ceux concernant l'inclusion des personnes handicapées, et de soutenir le leadership des femmes souffrant de handicaps. En Équateur, ONU-Femmes a facilité la conduite d'une enquête sur la participation des femmes et des filles atteintes de handicaps. Au Maroc, ONU-Femmes a contribué à une analyse comparative de référence sur l'égalité des sexes ainsi qu'à l'intégration d'indicateurs tenant compte de la problématique hommes-femmes dans un plan national sur les droits des personnes souffrant de handicaps. À Haïti, ONU-Femmes a incité les femmes atteintes de handicaps à participer aux consultations pour un projet de travail contre rémunération. En Afghanistan, ONU-Femmes a aidé à la collecte de données pour le premier rapport sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Les migrantes sont exposées à des risques accrus de violence et de discrimination. Le travail d'ONU-Femmes en matière de migration met l'accent sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les programmes et les évolutions normatifs et politiques soutenant les droits des migrantes. Au Mexique, en Moldavie et aux Philippines, ONU-Femmes a renforcé la capacité et la responsabilité des organes conventionnels et des parties prenantes clés pour les droits des travailleuses immigrées. Aux Philippines, ONU-Femmes a encouragé l'adoption d'une législation protégeant les travailleurs émigrés, qui, selon les estimations, bénéficierait à six millions de travailleuses immigrées.

Le Fonds pour l'égalité des sexes classe par ordre de priorité différents groupes de femmes vulnérables et compte 70 pour cent de projets bénéficiant au moins à deux catégories de femmes marginalisées. Le Fonds a récemment publié une [fiche d'information](#) sur l'objectif de ne laisser personne de côté.

C. Domaine d'impact 3 : éradiquer la violence à l'égard des femmes et des filles



Contribue à atteindre les ODD suivants :



25. ONU-Femmes renforce les capacités afin de prévenir et de répondre à la violence à l'égard des femmes, encourage l'adoption et la mise en œuvre de lois et de politiques complètes, et améliore la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services et des données dans ce domaine.³ La figure 4 dresse une synthèse des progrès réalisés par rapport aux résultats obtenus.

³ Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes contribue également à ce domaine d'impact. Se reporter à l'Annexe 4.

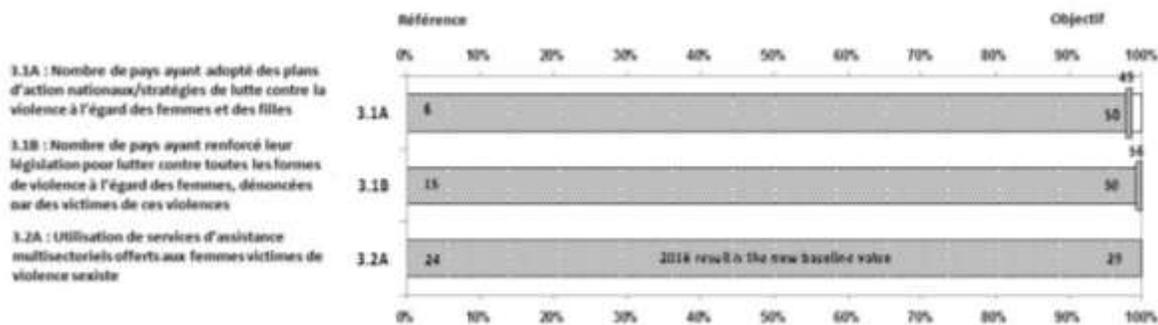


Figure 4

26. En 2016, 21 pays ont adopté des plans ou des stratégies d'action nationaux avec l'aide d'ONU-Femmes et 24 pays ont renforcé leur législation afin de prévenir et de répondre à la violence à l'égard des femmes et des filles. Ces cadres ont permis d'améliorer l'accès à la justice et aux services essentiels, de développer la protection contre le harcèlement sexuel dans les espaces publics, d'émettre des ordonnances de protection d'urgence et de criminaliser le mariage des enfants. 10 pays supplémentaires ont collecté des données sur la prévalence, portant le total à 119 pays.

27. En Géorgie, un plan d'action national a été adopté afin de rendre les efforts nationaux conformes aux cadres internationaux, comme la Convention d'Istanbul. Au Pakistan, ONU-Femmes a encouragé l'adoption d'une loi provinciale reconnaissant l'agression physique ainsi que l'abus psychologique et économique, et offrant des recours aux victimes. Au Népal, un cadre de surveillance de la législation sur la violence domestique a été mis en place avec l'aide d'ONU-Femmes. Au Paraguay, à la suite du plaidoyer d'ONU-Femmes, le Parlement a adopté la première loi de protection complète des femmes contre toute forme de violence.

28. ONU-Femmes a poursuivi ses efforts pour que des services essentiels soient offerts aux victimes de violence. En Moldavie, une nouvelle approche centrée sur la victime a été pilotée et a généré une augmentation par cinq du nombre de femmes accédant aux services. En Indonésie, au Laos et dans le Timor oriental, ONU-Femmes a mené des enquêtes sur les coûts représentés par la violence à l'égard des femmes. Les résultats ont été utilisés pour plaider avec succès en faveur d'augmentations budgétaires. En Afghanistan, avec l'aide d'ONU-Femmes, plus de 4 000 femmes victimes de violence ont pu accéder aux services essentiels dans 11 centres.

29. Conformément au programme phare sur les villes et les espaces publics sûrs, plus de 2 600 fonctionnaires ont reçu une formation à Quito, en Équateur, sur les mesures relatives aux transports publics tenant compte de la problématique hommes-femmes et sur l'utilisation d'audits relatifs à la sécurité des femmes dans les programmes de la ville. Des protocoles concernant les services offerts aux victimes de violence sexuelle dans les espaces publics ont été développés et l'infrastructure publique a été améliorée.

30. ONU-Femmes a établi un partenariat avec Unilever afin d'accroître la sécurité des femmes dans les chaînes d'approvisionnement en thé et dans le secteur élargi, visant ainsi à atteindre 30 000 femmes et enfants travaillant au Kenya. ONU-Femmes a publié conjointement avec l'UNESCO un guide mondial sur la violence

fondée sur le genre en milieu scolaire intitulé [global guidance on school-related gender-based violence](#).

D. Impact 4 : le leadership et la participation des femmes façonnent la paix, la sécurité et l'action humanitaire



Contribue à atteindre les ODD suivants :



31. L'année 2016 a vu clairement apparaître la nécessité de donner la priorité aux besoins des femmes et à leur agence en matière de paix, de sécurité et d'action humanitaire, notamment lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire. ONU-Femmes a dépassé tous les objectifs de résultat dans ce domaine d'impact.

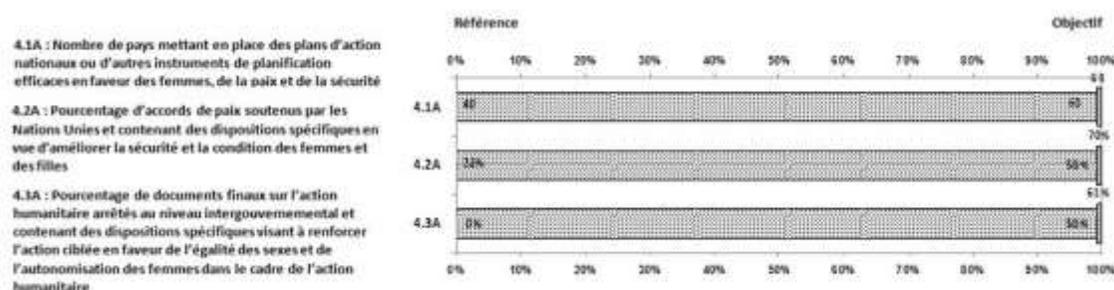


Figure 5

32. Conformément à son programme phare sur la paix et le relèvement, ONU-Femmes a œuvré à la création d'un environnement propice à la représentation et à la participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité. Cinq plans nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité ont été adoptés en 2016, portant le nombre total de plans d'action à 63. De plus en plus, ces plans comprennent des indicateurs de performance et des budgets dédiés qui permettent de renforcer la responsabilité et l'engagement dans la mise en œuvre.

33. En tant que secrétariat du groupe d'experts informel du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, présidente du groupe de travail sur la problématique hommes-femmes de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme et présidente du Comité permanent des femmes, de la paix et de la sécurité, ONU-Femmes a assuré le leadership et la coordination dans les cadres de responsabilisation, a aidé la Commission de consolidation de la paix à devenir le

premier organe intergouvernemental des Nations Unies à adopter une stratégie tenant compte de la problématique hommes-femmes, et a plaidé en faveur de dispositions tenant compte de la problématique hommes-femmes dans des résolutions de maintien de la paix ([A/RES/70/262](#) et [S/RES/2282](#) (2016)).

34. La formation d'officier militaire pour les femmes d'ONU-Femmes a contribué au doublement de la proportion d'expertes militaires déployées dans le cadre des missions de maintien de la paix de l'ONU. Cette proportion, qui stagnait à 3 %, est passée à 7,5 % en 2016. ONU-Femmes a soutenu des actions du secrétaire général et du Département de l'appui aux missions pour augmenter le pourcentage de femmes occupant des postes supérieurs dans les missions sur le terrain de l'ONU.

35. Le pourcentage d'accords de paix soutenus par l'ONU comportant des dispositions spécifiques visant à l'amélioration de la sécurité et de la condition des femmes et des filles a atteint 70 %. ONU-Femmes a apporté son soutien aux dispositions sur le genre de l'accord de paix de Colombie et à l'élaboration d'un plan d'action pour assurer la pleine participation des femmes dans la mise en œuvre de cet accord. L'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie a intégré à son travail la contribution du Conseil consultatif des femmes, soutenu par ONU-Femmes.

36. ONU-Femmes a détaché 19 experts sur des enquêtes pour violences sexuelles et sexistes, notamment des enquêtes importantes au Guatemala et au Sénégal, qui ont créé une jurisprudence pour la poursuite des violences sexuelles en tant que crimes de droit international. ONU-Femmes a soutenu des programmes communs sur l'état de droit dans 10 pays par le biais du point focal international de l'ONU sur la police, la justice et l'administration pénitentiaire.

37. Les investissements d'ONU-Femmes dans la prévention et la médiation locales des conflits ont continué de donner des résultats. Au Liberia, neuf nouvelles « Huttes de la paix » ont fait appel à plus de 300 bâtisseuses de la paix. En Ouganda, une « salle de gestion des crises pour les femmes » a permis d'atténuer la violence liée aux élections.

38. ONU-Femmes compte 27 programmes en cours ou à venir pour lutter et prévenir l'extrémisme violent. Au Nigeria, ONU-Femmes a apporté son soutien aux survivantes des actes terroristes de Boko Haram, appuyé la création de trois centres d'entraînement et d'aide dont bénéficient plus de 3 600 femmes et enfants, et participé au développement des compétences de prévention et de lutte contre la violence sexiste de 302 officiers.

39. ONU-Femmes a fourni son assistance technique au Fonds pour consolidation de la paix, dont 20 % des financements (14 millions de dollars) bénéficient directement aux femmes et aux filles, dépassant ainsi l'objectif de 15 % du Fonds. Au cours de sa première année d'existence, l'[Instrument mondial d'accélération de l'action en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, et de l'aide humanitaire](#) a mobilisé 6,7 millions de dollars, avec ONU-Femmes dans la fonction de Secrétariat. Au Burundi, les médiatrices soutenues par cet Instrument ont joué un rôle important dans la résolution des conflits. Plus de 600 000 personnes ont pris part aux échanges locaux.

Aide humanitaire

40. Les femmes et les enfants représentent 75 % des 65 millions de personnes déplacées dans le monde. Ils sont touchés de manière disproportionnée par les conflits, la violence et les catastrophes naturelles. ONU-Femmes œuvre pour un leadership et une prise en considération équitables des femmes dans l'aide humanitaire.

41. ONU-Femmes a contribué à l'augmentation de 19 % du pourcentage de documents de résultats intergouvernementaux sur l'aide humanitaire contenant des dispositions sur l'égalité des sexes. ONU-Femmes a hébergé le Secrétariat du Sommet mondial sur l'action humanitaire et offert ses conseils. L'égalité des sexes a été incluse en tant que priorité thématique, et l'un des cinq engagements dans les zones thématiques s'est concentré sur l'égalité des sexes.

42. ONU-Femmes a joué le rôle de coprésident des Nations Unies pour le Groupe de référence pour les sexes dans l'aide humanitaire du Comité permanent interorganisations. Cette organisation a appuyé la mise à jour d'un guide pour l'égalité des sexes dans l'aide humanitaire. ONU-Femmes a également appuyé la création d'un groupe informel pour placer en priorité l'égalité des sexes dans les flux de travail en cours pour la réforme des pratiques de financement des actions humanitaires internationales dans cadre du « Grand compromis » (« Grand Bargain »).

43. ONU-Femmes a participé aux interventions d'urgence qui ont suivi l'ouragan Matthew à Haïti, le tremblement de terre en Équateur et le cyclone tropical Winston qui a touché les îles Fidji, apportant sa contribution pour l'évaluation humanitaire, son expertise dans les mécanismes de coordination, son soutien aux organisations et aux institutions gouvernementales pour les femmes, et des services ciblés pour combler les manques.

44. En ce qui concerne la récupération et la création de résilience, ONU-Femmes a œuvré pour pallier aux lacunes du développement humanitaire en abordant la résilience à plus long terme des femmes. ONU-Femmes a offert l'autonomisation économique et des services de subsistance à plus de 44 000 de femmes, ainsi que des formations à plus de 35 000 femmes dans 14 pays en crise. Dans le cadre de l'initiative phare de programmation dédiée au leadership, à l'autonomisation, à l'accès et à la participation, quelque 120 000 femmes et filles dans 30 pays ont profité des centres polyvalents d'ONU-Femmes pour accéder à des informations, des services et des opportunités rémunératrices.

E. Action 5 : la gouvernance et la planification nationale reflètent intégralement la responsabilité au niveau de l'égalité des sexes dans les engagements et les priorités



45. ONU-Femmes soutient l'intégration de l'égalité des sexes dans la planification nationale et les prévisions budgétaires en promouvant le développement et le financement de plans d'action nationaux sur l'égalité des sexes, en contrôlant l'attribution des ressources et en impliquant des militants pour l'égalité des sexes pour renforcer la responsabilité. Des progrès ont été effectués pour tous les résultats dans ce domaine (Figure 6).

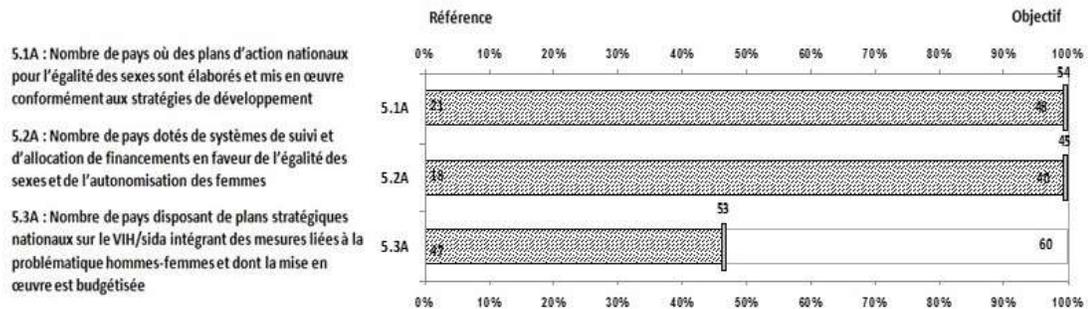


Figure 6

46. Douze pays supplémentaires ont élaboré des plans d'action nationaux sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes alignés sur leur stratégie de développement national. En République dominicaine, ONU-Femmes a appuyé l'examen du plan d'action national et contribué ainsi à une meilleure mise en œuvre et une meilleure égalité des sexes dans le budget national.

47. Vingt-huit pays ont augmenté leur budget dédié à l'égalité des sexes. En Albanie, les allocations gouvernementales ont augmenté de près de 60 % et atteint ainsi 63,4 millions de dollars avec le soutien d'ONU-Femmes. Seize pays supplémentaires ont mis en place des systèmes pour rendre disponibles les données concernant les attributions de ressources publiques. Au Timor oriental, avec le soutien d'ONU-Femmes, le système de contrôle des ressources pour l'égalité des sexes a été amélioré. Le financement des structures nationales de la condition féminine a diminué dans cinq pays, réduisant leurs capacités.

48. Dans le cadre du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, ONU-Femmes a collaboré avec le PNUD et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour concevoir un indicateur du pourcentage de pays équipés de systèmes de contrôle et de divulgation des allocations pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui sert de base pour la mesure de l'objectif 5.c des objectifs de développement durable (ODD).

Case 3 : Localiser les objectifs de développement durable (ODD)

En collaboration avec le système des Nations Unies, ONU-Femmes a soutenu les gouvernements de plus de 70 pays dans l'intégration des objectifs de développement durable à leurs plans de développement, leurs budgets, leurs institutions et leurs systèmes de statistiques. ONU-Femmes a défendu l'intégration de l'égalité des sexes dans les équipes nationales des Nations Unies et les stratégies de développement national, le contrôle et l'évaluation des objectifs de développement durable en rapport avec l'égalité des sexes, la participation de militants pour l'égalité des sexes dans les consultations nationales et la sensibilisation aux

objectifs de développement durable pour les femmes et les filles.

En collaboration avec le Secrétariat de la Communauté caribéenne (CARICOM), ONU-Femmes a élaboré un ensemble d'indicateurs communs pour aider les pays à contrôler la dimension d'égalité des sexes dans les objectifs de développement durable. ONU-Femmes a soutenu des consultations nationales pour la mise en œuvre du Programme 2030 en tenant compte de la problématique hommes-femmes en Ukraine. Au Mexique, un centre mondial d'excellence sur les données sur l'égalité entre les sexes a été fondé avec le soutien d'ONU-Femmes, et un [atlas des sexes](#) en ligne a été créé pour contrôler le progrès.

49. ONU-Femmes a continué à œuvrer pour que les stratégies concernant le VIH soient éclairées par l'analyse des sexes et la participation des femmes. ONU-Femmes a offert son soutien pour améliorer la connaissance des sexes au sein des organismes de coordination nationaux pour le SIDA et pour impliquer réellement les femmes porteuses du virus du SIDA dans 36 pays. En Tanzanie, le Plan stratégique sur les sexes contre le VIH et le SIDA a été élaboré avec l'appui d'ONU-Femmes.

50. ONU-Femmes a apporté son concours à l'élaboration d'un guide intitulé [Guide to the SDGs for Networks of Women Living with HIV](#). Plus de 200 femmes qui vivent avec le VIH dans 10 pays ont été encouragées à collaborer avec les décideurs politiques. L'approche de ONU-Femmes en matière des droits des femmes à accéder aux soins de santé a été soutenue de manière positive par l'évaluation du programme de partenariat H6.

F. Impact 6 : un dispositif exhaustif et dynamique de normes et de politiques relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes à l'échelle mondiale

51. ONU-Femmes a continué à prôner et à accroître la visibilité de la perspective de genre dans les instances intergouvernementales, à produire et diffuser des connaissances, à réunir des parties prenantes et à proposer une analyse et une expertise politique en s'appuyant sur les expériences régionales et nationales. Une attention particulière a consisté à s'assurer de la capacité des normes à faire progresser la mise en œuvre de l'égalité des sexes prévue par le Programme 2030. Les délais sont respectés, trois objectifs ayant déjà été atteints.

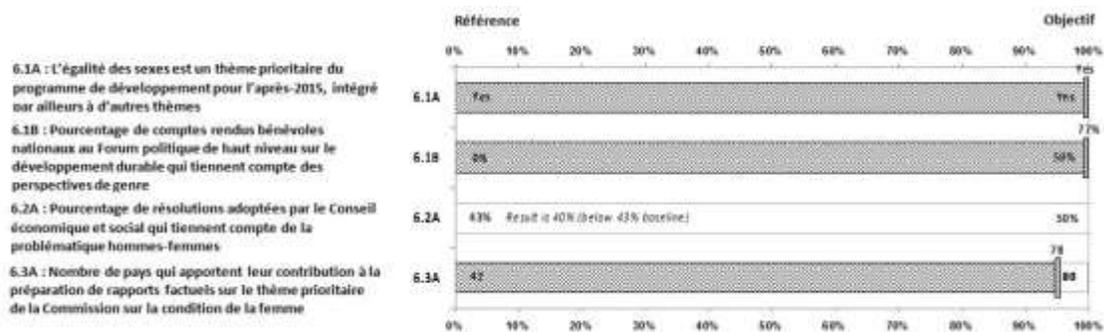


Figure 7

52. ONU-Femmes a participé aux préparations de la 60e session de la Commission sur la condition de la femme, en rédigeant notamment le rapport du Secrétaire général sur le thème de la priorité et en favorisant les consultations informelles.

ONU-Femmes a organisé des réunions préparatoires en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, ainsi qu'un forum rassemblant plusieurs parties prenantes. Cette session a connu un nombre record de participants, dont plus de 120 ministres, adjoints ou délégués gouvernementaux, 1 825 représentants officiels et parlementaires des capitales, et plus de 4 200 représentants de la société civile. ONU-Femmes a facilité le déroulement de presque 200 événements annexes et organisé le tout premier Forum de la jeunesse, rassemblant plus de 300 jeunes dirigeants issus de plus de 65 pays, qui ont adopté une Déclaration de la jeunesse, cette dernière ayant été prononcée par une jeune dirigeante en ouverture de la Commission de la condition de la femme (CSW).

53. ONU-Femmes a diffusé les conclusions convenues, qui constituent un plan d'action visant à traduire efficacement les engagements du Programme 2030 sous forme de résultats pour les femmes et les filles, et a produit une [analyse](#) concernant leur importance. ONU-Femmes a organisé un événement en vue du Forum politique de haut niveau pour le développement durable afin de souligner l'intégration de l'égalité des chances dans la mise en œuvre du Programme 2030, et a par la suite élaboré des enseignements retenus destinés aux prochaines sessions du Forum.

54. ONU-Femmes a prôné l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les autres instances intergouvernementales, y compris dans la Déclaration politique de l'Examen complet à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés, la Déclaration politique sur le VIH/SIDA, et la Déclaration de New York sur les réfugiés et migrants.

55. ONU-Femmes a largement contribué aux préparations de Habitat III en élaborant des messages de politique et en favorisant la participation de femmes de terrain, en collaboration avec UN-Habitat et la Commission Huairou. L'Assemblée des femmes de la Conférence a mis au point des recommandations concrètes en vue du résultat. Le Nouvel Agenda urbain adopté par la Conférence comporte un engagement sur la promotion des approches relatives à l'égalité des sexes au sein des processus de politique et de planification à l'échelle urbaine et territoriale.

56. ONU-Femmes a continué à participer à des initiatives sur le changement climatique. À l'occasion de la COP22, ONU-Femmes a publié un rapport sur l'égalité des sexes dans les processus de la CCNUCC, conjointement avec la Mary Robinson Foundation – Climate Justice. La décision relative à « l'égalité des sexes et au changement climatique » justifie le développement d'un premier plan d'action sur l'égalité des sexes et souligne les mesures visant à intégrer une perspective hommes-femmes dans tous les domaines de travail de la CCNUCC. ONU-Femmes a co-organisé le premier dialogue d'échanges de connaissances entre experts et entités de mise en œuvre pour identifier les points d'entrée pour l'intégration des questions d'égalité entre les sexes. À la demande de Green Climate Fund, ONU-Femmes a formé plus de 50 points de focalisation nationaux, 75 représentants de sociétés civiles, et préparé un [livret](#) sur la constitution de projets climatiques impliquant l'égalité des sexes.

57. ONU-Femmes a contribué à la résolution 2016/2 du Conseil économique et social (ECOSOC) qui a confirmé l'intégration de l'égalité des sexes comme une stratégie essentielle pour réaliser le Programme 2030, ainsi qu'au dialogue de l'ECOSOC sur le positionnement à long terme du système de développement des Nations Unies. ONU-Femmes a également apporté des éléments à la résolution de l'Assemblée générale 71/243 du QPCR, qui a souligné l'importance de l'intégration de l'égalité des sexes.

58. ONU-Femmes a apporté son concours aux déclarations de 12 États membres dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de

discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) ou dans le cadre de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. Grâce au soutien de ONU-Femmes, l'État palestinien a soumis son premier rapport au comité de la CEDEF après ratification. Le Sud-Soudan a élaboré un rapport relatif à l'égalité des sexes en vue de l'examen périodique universel. Au Vietnam, ONU-Femmes a contribué au développement d'un plan d'action pour mettre en œuvre les observations de clôture du comité de la CEDEF. ONU-Femmes a également lancé [CEDAW for Youth](#), une version de la Convention CEDEF adaptée aux jeunes.

59. Le soutien apporté par ONU-Femmes aux visites du Rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et ses conséquences en Géorgie, en Israël et dans l'État palestinien, a permis d'élargir le champ d'interaction entre le Rapporteur spécial et les principales parties prenantes, notamment la société civile.

G. Dépenses réalisées au titre du programme et types de contribution

60. Les dépenses réalisées au titre du programme ont atteint un montant record de 254 millions de dollars, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2015. Le montant total des dépenses dans ce domaine a également augmenté de 13 %, illustrant ainsi des améliorations en termes de processus commerciaux et d'efficacité opérationnelle.

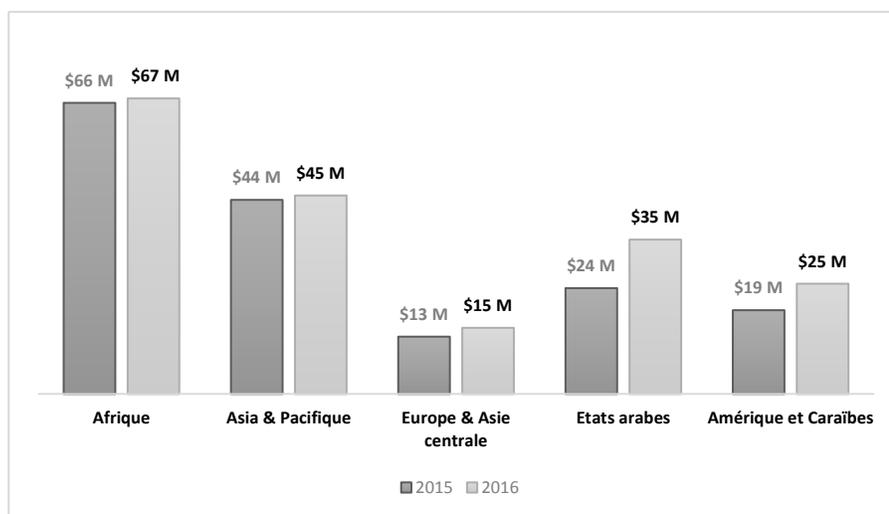


Figure 8

61. L'Afrique sub-saharienne demeure une zone géographique prioritaire où les dépenses réalisées au titre du programme sont toujours les plus importantes (voir graphique 8). La croissance la plus élevée par rapport à 2015 a été enregistrée dans les États arabes (45 %), puis en Amérique latine et aux Caraïbes (28 %). Les dépenses réalisées au titre du programme sont pondérées par rapport aux pays les moins avancés (PMA), avec une présence de ONU-Femmes dans 31 des 48 PMA.

62. ONU-Femmes a sensiblement augmenté son orientation programmatique en 2016. Une analyse des calendriers de travail sur quatre ans fait ressortir une augmentation de 53 % du nombre total de réalisations visées par les bureaux extérieurs.

63. ONU-Femmes a continué de mettre essentiellement l'accent sur le développement des capacités (graphique 9), avec 57 % des fonds consacrés à cette

catégorie. Les approches en termes de développement des capacités comprennent la formation, le déploiement d'une expertise spécifique, et la coopération Sud-Sud et triangulaire.

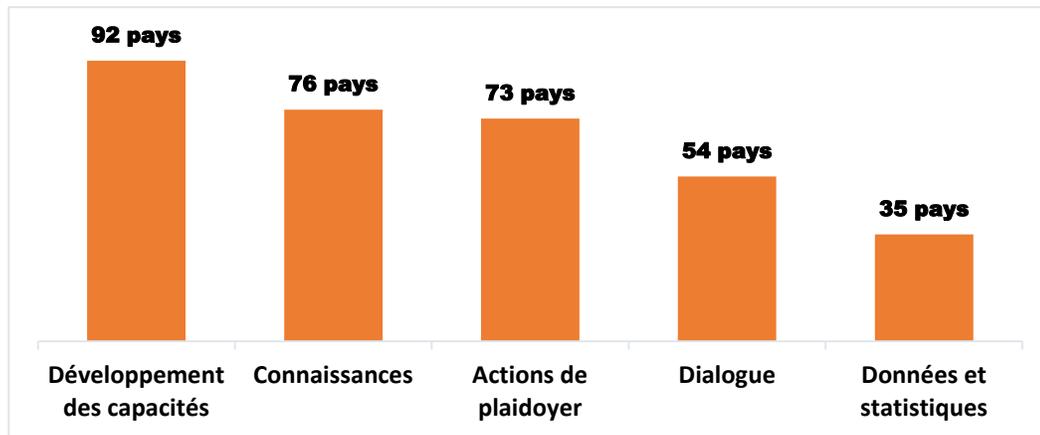


Figure 9

H. Programmes phares

64. En 2016, ONU-Femmes a lancé les PP pour : (i) réaliser une meilleure orientation programmatique en consolidant un nombre important de projets de taille réduite et de courte durée en un nombre réduit de plus grands programmes de transformation ; (ii) exploiter pleinement la nature véritablement composite de ONU-Femmes, ses trois fonctions et ses partenariats impliquant de multiples parties prenantes ; (iii) générer des économies d'échelle de manière à réduire les coûts de transaction opérationnels ; et (iv) accéder à d'autres financements de qualité élevée pour agrémenter les ressources de base.

65. Un kit conceptuel et opérationnel, comprenant un document de modèle de projet, a été élaboré pour aider les bureaux de ONU-Femmes à développer des PP et à les rendre opérationnels. Une communauté de partage des pratiques a été mise en place pour chaque PP. Le système de gestion des résultats a été mis à jour pour permettre le suivi et l'élaboration de rapports concernant les PP. Plusieurs formations sur le développement des initiatives ont également été assurées à 117 employés afin de les doter des compétences nécessaires à l'établissement de partenariats et à la formulation de PP.

66. En 2016, 38 % des bureaux extérieurs ont immédiatement aligné leurs calendriers de travail sur ceux des PP. Ce taux élevé d'adoption a encouragé ONU-Femmes à intégrer entièrement les PP en tant que modalité de programmation clé. Ce résultat a également permis à ONU-Femmes d'établir un pipeline PP solide (voir la figure 10). La plupart des PP se composent d'un ensemble de projets nationaux soutenus par un projet de politique mondiale.

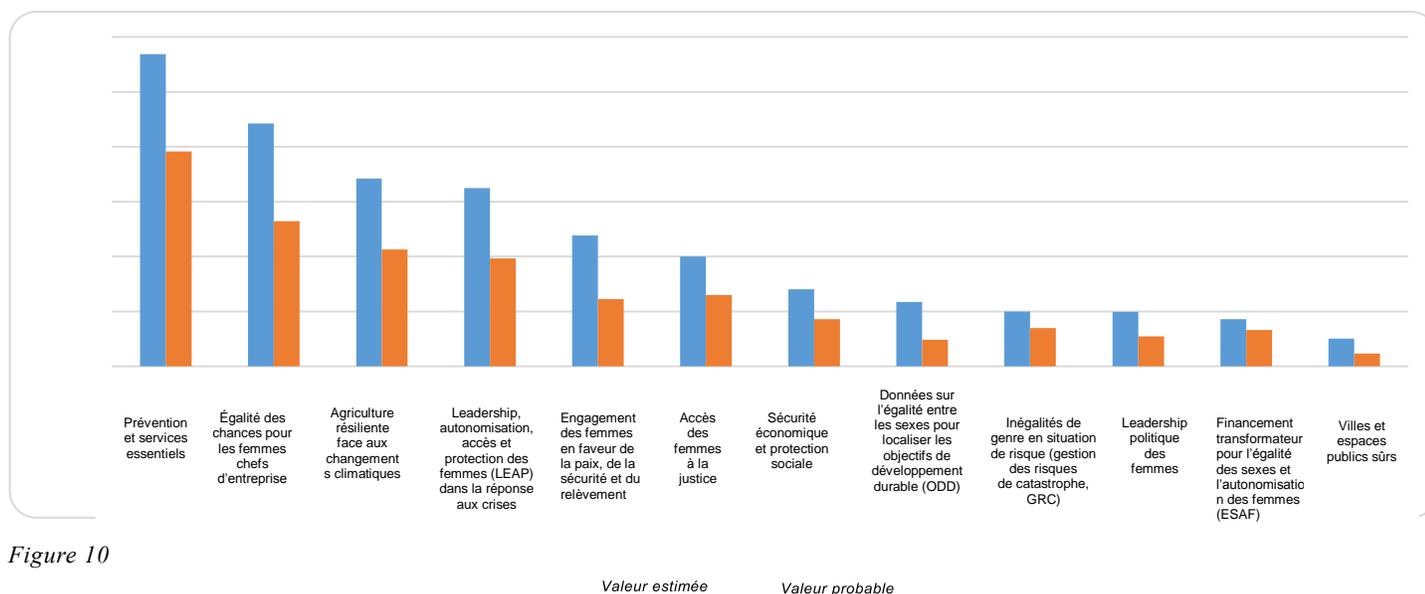


Figure 10

67. Le pipeline a joué un rôle particulièrement important dans la prévention des violences faites aux femmes et l'accès aux services essentiels, la promotion des femmes chefs d'entreprise, les interventions humanitaires tenant compte de la problématique hommes-femmes et une agriculture résiliente face aux changements climatiques. La principale difficulté sera d'exploiter ce pipeline. Des tables rondes de donateurs ont été lancées pour aider les bureaux à financer les PP (voir la section III.G).

III. Évaluation de l'efficacité opérationnelle

68. En 2016, les performances opérationnelles ont continué de progresser ; parmi les 39 objectifs, 32 ont été atteints ou sont en passe de l'être. Les fonctions de la coordination, des partenariats, des actions de sensibilisation, des communications et du pôle de connaissances des Nations Unies ont continué à appuyer les résultats du développement. Afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, ONU-Femmes a commencé à mettre en œuvre les initiatives stratégiques de l'examen de mi-parcours du plan stratégique.

A. Coordination des Nations Unies

69. En 2016, ONU-Femmes a continué à diriger, coordonner et promouvoir la responsabilité du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

70. Plus de 90 % des entités et départements des Nations Unies font leur rapport selon un plan d'action UN-SWAP. Comme le montre la figure 11, la proportion de notations conformes aux exigences ou les dépassant a plus que doublé depuis la première année d'établissement des rapports, avec un gain de 7 % en 2016. 14 entités supplémentaires ont mis en œuvre un programme de formation obligatoire sur le thème de l'égalité des sexes pour tout leur personnel, ce qui porte le total à 48.

71. ONU-Femmes a conçu deux cours en ligne sur les systèmes de repérage des activités contribuant à l'égalité des sexes pour suivre les ressources dédiées à ce sujet. Le nombre d'entités répondant aux exigences dans ce domaine a plus que doublé depuis 2012, avec l'entrée de 5 entités en 2016. En 2016, 10 nouvelles entités ont intégré les perspectives de genre dans leurs supports de connaissances, portant le total à 56. Étant donné que les entités adoptant des politiques sexospécifiques satisfont à deux fois plus d'indicateurs de performance que ceux qui n'en possèdent pas, ONU-Femmes a fait de ce domaine une priorité en mettant l'accent sur quatre entités en 2016.

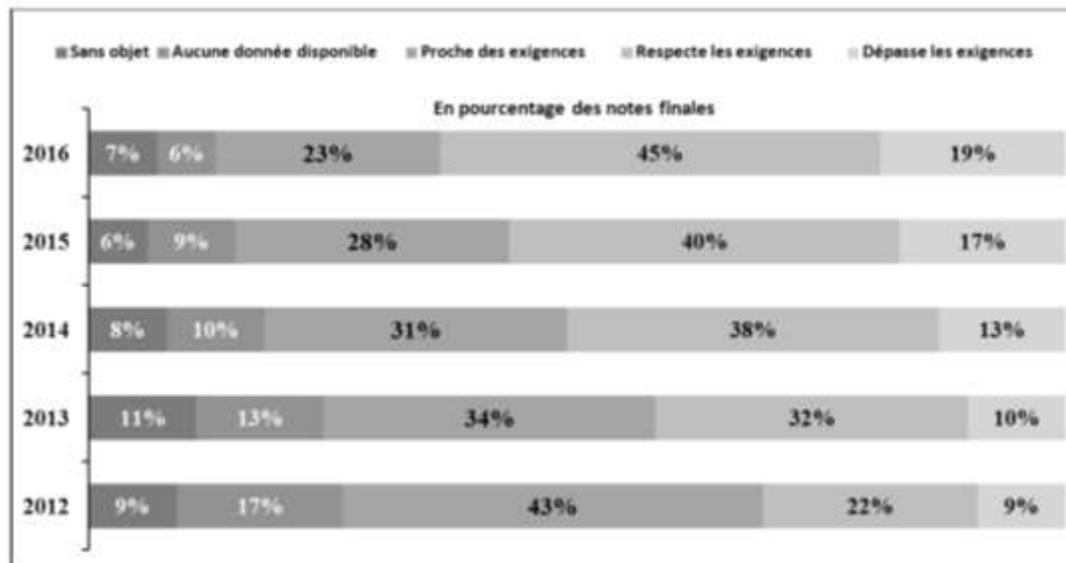


Figure 11 : Analyse comparative des résultats d'ensemble du système des Nations Unies, 2012-2016

72. ONU-Femmes a collaboré avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale afin de développer un outil similaire au plan d'action UN-SWAP dans le cadre des mécanismes nationaux de la promotion des femmes. L'outil sera testé en Jordanie en 2017.

73. Le développement du plan d'action UN-SWAP 2.0, qui sera mis en œuvre en 2018, et son alignement sur le Programme 2030 ont été réalisés en collaboration avec 8 entités pilotes et 35 entités participantes. Dans le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM), ONU-Femmes a, en collaboration avec le PNUD, élaboré une nouvelle feuille de résultats concernant la parité des sexes pour les équipes nationales des Nations Unies possédant les mêmes secteurs de performance et indicateurs, ainsi que des systèmes de notation semblables à ceux du plan d'action UN-SWAP.

74. ONU-Femmes a tiré parti de sa présence dans des mécanismes interinstitutionnels pour renforcer les perspectives de genre dans les processus appliqués à l'échelle du système. En tant que présidente du Groupe mondial sur la migration, ONU-Femmes a attiré l'attention sur les perspectives de genre dans les politiques migratoires. Elle a coordonné l'engagement du système des Nations Unies dans le sommet de haut niveau pour aborder les déplacements importants de réfugiés et de migrants. En participant au Groupe d'appui interinstitutions pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées, ONU-Femmes a contribué à l'inclusion de l'égalité des sexes dans la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire. Elle a également

contribué à assurer l'inclusion de l'égalité des sexes comme élément principal du cadre stratégique opérationnel du Partenariat des Nations Unies sur le droit des personnes handicapées. Elle a renforcé les perspectives de genre dans les travaux du Réseau interinstitutions pour l'épanouissement des jeunes, en sa qualité de co-présidente, et a fait en sorte de porter les membres du groupe sur l'égalité des sexes à plus de 800.

75. ONU-Femmes a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'égalité des sexes dans le système des Nations Unies en lançant une plate-forme en ligne pour les rapports numériques sur la représentation, les nominations, les modalités de travail flexibles et d'autres domaines. Un [rapport convivial](#) et une [vidéo](#), fournissant des données clés et indiquant les tendances, ont été publiés. Avec la collaboration de ONU-Femmes, le Secrétariat des Nations Unies a élaboré une stratégie globale en faveur de l'égalité des sexes et organisé des séances d'information dans 25 entités pour aborder les préjugés liés au sexe dans la culture institutionnelle.

76. ONU-Femmes a co-présidé deux groupes de travail du GNUD. À titre de co-présidente du Groupe de travail du programme, elle a participé au développement, aux essais sur le terrain et à la finalisation de la nouvelle directive du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et de ses manuels d'accompagnement. La directive a pour principe de n'exclure personne et comprend trois principes fondamentaux de programmation, à savoir les droits de l'homme et l'égalité des sexes. ONU-Femmes a également présidé l'équipe de travail sur les mécanismes de financement groupé des Nations Unies.

77. Aux niveaux régional et national, le travail de coordination de ONU-Femmes s'est principalement porté sur la promotion de la mise en œuvre de l'égalité des sexes prévue par le Programme 2030. ONU-Femmes a dirigé ou co-dirigé tous les groupes de travail régionaux qui ont contribué à l'intégration des questions d'égalité entre les sexes dans les PNUAD, en mettant notamment sur pied des groupes d'experts chargés de soutenir les équipes nationales des Nations Unies. Dans l'ensemble, 63 % des PNUAD présentent des résultats spécifiques en matière d'égalité des sexes et 90 % de ceux lancés en 2016 présentent au moins un résultat en matière d'égalité des sexes. L'égalité des sexes est le domaine thématique ayant le plus grand nombre de programmes conjoints (106 au total).

78. Au cours de l'évaluation du mandat de coordination des Nations Unies menée en 2016, il a été constaté que la coordination est gourmande en ressources et qu'il est important de s'unir autour d'objectifs communs et de produits développés en collaboration et d'encourager la collaboration. L'importance des structures institutionnelles, la place de ONU-Femmes dans les organes de coordination stratégique et la nécessité d'avoir une présence crédible dans le pays et des relations solides avec les coordonnateurs résidents y sont également soulignées. Ces enseignements seront intégrés à une nouvelle stratégie visant à mettre en œuvre le Plan stratégique 2018-2021.

B. Partenariats

79. Grâce à la création de cinq autres groupes consultatifs de la société civile en 2016, ONU-Femmes a continué à élargir les membres de plusieurs autres groupes et s'est attachée à créer des réseaux pour les activités communes de sensibilisation et les actions collectives. En Équateur et en Colombie, ONU-Femmes a financé des documentaires relatant l'expérience de femmes dirigeantes de la société civile cherchant à influencer les politiques nationales. En Moldavie, plusieurs initiatives ont porté sur l'autonomisation des survivants, des jeunes et de la police pour mettre fin aux actes de violence faites aux femmes.

80. ONU-Femmes a aidé des femmes issues des groupes les plus marginalisés à participer à de grandes conférences internationales, notamment CIVICUS, Women Deliver, Habitat III et AWID. Chez Women Deliver, ONU-Femmes a collaboré avec le Forum ministériel pour favoriser le dialogue multipartite. ONU-Femmes a organisé une conférence aux fins de promouvoir une approche intergénérationnelle des objectifs communs dans le contexte de la crise des réfugiés et des migrations, laquelle réunit sur une même table des organisations de défense des droits des femmes et pour la justice sociale, et des groupes de jeunes.

81. ONU-Femmes a continué à s'engager auprès d'organisations religieuses par l'entremise, notamment, d'un dialogue mondial avec des militants en faveur de la cause féministe et d'un soutien à la Coalition féministe de l'ONU. ONU-Femmes s'est jointe au Partenariat international sur la religion et le développement durable et a mis sur pied une plate-forme de leaders religieux aux fins de la diffusion des connaissances sur les perspectives religieuses en vue d'atteindre l'égalité des sexes dans le contexte des ODD.

82. L'engagement des hommes et des garçons continue d'être un élément central, notamment dans le cadre de la campagne HeForShe (LuiPourElle). Plus de 1,1 million d'hommes ont souscrit à cette campagne. Des groupes de jeunes ont recueilli 200 000 promesses d'engagement en faveur de la campagne HeForShe au Mexique et 250 000 en Inde.

83. L'initiative IMPACT 10x10x10 a connu des progrès impressionnants. Au Malawi, la Constitution a été modifiée pour proscrire le mariage des enfants. PwC a transformé son conseil de direction mondial au sein duquel la représentation féminine est passée de 18 % à 47 %. La marque Tupperware a atteint la parité au niveau de son conseil d'administration et Twitter a mis en place une politique de congé parental non sexiste de 20 semaines. Les champions d'IMPACT engagés dans les universités ont lancé leur premier rapport sur la parité et ont annoncé leur intention de mettre fin à la violence sexiste sur les campus. L'Université de Waterloo a annoncé l'octroi d'une bourse aux étudiantes afin de combler la disparité entre les sexes dans le domaine des STEM.

84. Le partenariat d'ONU-Femmes avec le Comité international olympique a engendré un engagement très visible aux Jeux olympiques de 2016. Le directeur exécutif a porté la flamme olympique pour les femmes et filles du monde entier. Un programme conjoint visant à autonomiser les filles défavorisées par le sport a été mis en œuvre dans 16 villas olympiques. Plusieurs centaines de filles ayant achevé le programme ont pu assister aux Jeux Olympiques. ONU-Femmes et Valencia Club de Fútbol ont organisé un atelier innovant pour enseigner les techniques d'entraînement de football aux spécialistes en développement. En Jordanie, un camp de football a été organisé pour les réfugiées syriennes qui jouaient aux côtés des filles jordaniennes au sein des équipes de nationalités diverses en vue de promouvoir la cohésion sociale.

85. Les partenariats avec le secteur privé ont continué à prendre de l'ampleur en faveur de l'égalité des sexes. Au total, 1 445 entreprises ont adopté les Principes d'autonomisation des femmes et le secrétariat dédié s'est installé à ONU-Femmes. ONU-Femmes s'est associée à Citi pour élaborer un guide de formation piloté au Brésil et en Inde en vue d'encourager les entreprises à augmenter leurs achats auprès des entreprises appartenant à des femmes. La représentation géographique au sein du Conseil consultatif de direction du secteur privé s'est élargie avec des PDG venant des cinq continents. Trente-cinq bourses (contre sept en 2015) ont apporté leur soutien aux femmes et aux filles lors de la Journée internationale de la Femme.

86. Les Comités nationaux ont contribué à accroître la visibilité, la défense des intérêts et les partenariats d'ONU-Femmes dans 15 pays. ONU-Femmes a dispensé des formations sur la collecte de fonds et les communications et a soutenu l'élaboration d'une nouvelle stratégie de collecte de fonds pour les Comités.

87. ONU-Femmes a renforcé son partenariat avec l'Union européenne grâce à son réengagement conjoint en faveur du Protocole d'accord en s'appuyant sur le Programme 2030 et le Plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes. Le Comité consultatif de la Commission européenne sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes a adopté trois avis présentés par ONU-Femmes sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les migrants et réfugiés et l'élimination des mutilations génitales féminines. Grâce aux actions de sensibilisation d'ONU-Femmes, les communiqués du G7 et du G20 ont reconnu l'importance d'accorder la priorité à l'autonomisation économique des femmes.

88. L'ouverture de deux bureaux de liaison entièrement financés à Genève et à Abu Dhabi en 2016 offre de nouvelles opportunités à ONU-Femmes dans ces importants centres de partenariat.

C. Sensibilisation et communication

89. La visibilité d'ONU-Femmes dans les médias n'a cessé de s'accroître avec 18 000 articles de presse traitant d'ONU-Femmes. Cinquante-quatre organes de presse se sont engagés en faveur du Pacte médiatique « Franchissons le pas » en vue d'améliorer la représentation des femmes dans les salles des médias et le contenu des nouvelles. ONU-Femmes a amorcé, en collaboration avec l'Alliance mondiale genre et médias et d'autres partenaires, l'élaboration d'une norme mondiale d'auto-évaluation sur l'égalité des sexes dans les médias.

90. Le nombre d'adeptes des médias sociaux est passé de 3 à 5 millions avec des plateformes disponibles en 14 langues. Douze pages Facebook ont été créées pour un total de 73 comptes. Sur Instagram, ONU-Femmes s'est classée deuxième au sein du système des Nations Unies. Dans un nouveau partenariat, ONU-Femmes et Snapchat ont mis en scène une [Histoire vraie](#) dans le cadre de la Journée internationale de la Femme qui a été vue par 12,5 millions de personnes. En partenariat avec Twitter, un « hashflag » (un emoji lié à un mot-dièse) a été créé pour #IWD2016 et #Planet5050.

91. La Journée internationale de la femme et la CSW ont généré une visibilité record avec une couverture dans 100 pays, plus de 5 000 articles de presse et ont touché trois milliards d'utilisateurs de réseaux sociaux. Par ailleurs, 105 pays, un chiffre record, ont commémoré les 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, avec près de 3 000 articles de presse diffusés dans 100 pays. La campagne a touché 312 millions d'utilisateurs Twitter et Instagram et 22,4 millions d'utilisateurs Facebook.

92. Un partenariat a été établi avec WPP, l'un des plus importants réseaux d'agences de publicité et de communication au monde, aux fins du développement des initiatives de communication visant à faire progresser les ODD. En collaboration avec d'autres partenaires, des espaces publicitaires pour les campagnes pro bono ont été obtenus dans les médias, aux courses de la NASCAR, à la Ligue nationale de football américain et la TV taxi de New York.

93. L'ambassadrice de bonne volonté, Nicole Kidman, a co-organisé le Gala du 20e anniversaire du fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour éradiquer la violence à l'égard des femmes. Emma Watson a visité le Malawi pour mettre en évidence les efforts déployés visant à mettre fin au mariage des enfants.

Anne Hathaway a été nommée ambassadrice de bonne volonté en vue d'améliorer la sensibilisation aux services de soins non rémunérés et de promouvoir les services aux enfants et le congé parental partagé.

94. Grâce à la technologie de pointe 360, ONU-Femmes a créé une expérience de réalité virtuelle lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire pour mettre en évidence les luttes et la vie des réfugiés. La [chronologie « L'empreinte des femmes dans l'histoire »](#) a remporté plusieurs prix prestigieux.

D. Centre de connaissances et coopération Sud-Sud

95. ONU-Femmes a mis sur pied un groupe consultatif d'experts et a rédigé des documents d'information et des analyses de données pour la prochaine édition du *Progrès des femmes dans le monde*. Plus de 150 documents ont été présentés avec dix finalistes participant à une conférence organisée en collaboration avec l'Université de New York. Le premier programme complémentaire régional pour *Progrès* a été élaboré en Amérique latine et dans les Caraïbes. Des préparatifs ont également commencé pour le nouveau rapport phare de l'ONU-Femmes sur *L'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, qui sera publié en 2017.

96. Le Centre de formation a développé 28 cours et formé 44 542 participants. Le cours intitulé *Je connais le genre* a été suivi par 18 273 employés de l'ONU venant de 65 entités. Le campus d'e-apprentissage compte plus de 43 245 membres, soit une hausse de 156 % par rapport à 2015. Une communauté de pratique sur la formation sur l'égalité des sexes regroupe près de 2 000 praticiens disposés à partager leurs expériences et connaissances sur la formation et le renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes.

97. Conformément au QCPR, ONU-Femmes a soutenu 61 pays dans la coopération Sud-Sud et triangulaire grâce aux dialogues interrégionaux, des communautés de pratique, des dialogues d'égal à égal et des plateformes électroniques. Ces efforts ont contribué à renforcer les engagements en faveur de la budgétisation favorable à l'égalité des sexes en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en ERY de Macédoine, au Laos, en Moldavie et au Maroc. Certains pays ont développé des échanges interrégionaux, comme le Maroc, qui encourage la budgétisation favorable à l'égalité des sexes en Afghanistan et au Kenya. Vingt-cinq pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont tiré parti de la coopération Sud-Sud pour élaborer des cadres visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Vingt et un pays d'Afrique ont participé à une *Foire du partage* sur le genre et la résilience.

E. Gestion, systèmes et responsabilisation axés sur les résultats

98. Conformément aux normes de gestion axées sur les résultats d'ONU-Femmes, une évaluation indépendante de la qualité des plans et des rapports sur le terrain fait état d'une amélioration constante, passant de 64 à 67 % pour les notes stratégiques et de 60 à 65 % pour les rapports annuels.

99. Le système de gestion des résultats (RMS) était lié au système de planification des ressources organisationnelles d'ONU-Femmes en vue de permettre un suivi en temps réel des budgets, des dépenses et des déficits de financement et de fournir des données sur les liens entre les résultats et les ressources. Des unités du quartier général ont également commencé à entreprendre la planification via le RMS, offrant pour la première fois un aperçu à l'échelle de l'organisation des plans de travail. Les données sur tous les systèmes sont maintenant liées et accessibles via des tableaux

de bord, établissant ainsi un système intégré de planification, de gestion et de communication des résultats.

100. ONU-Femmes est passée à la dernière version de la norme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) et a amélioré la qualité et la quantité des données publiées dans le registre de l'IITA.

101. L'initiative de restructuration des processus opérationnels a considérablement amélioré et rationalisé les procédures accélérées de réponse humanitaire, de conception des projets et de présentation des rapports aux donateurs. Le Système de gestion de contrats conclus avec les donateurs a été mis en place comme un dépôt desdits contrats et un outil central de présentation des rapports aux donateurs.

102. L'adoption par ONU-Femmes de l'informatique en nuage et des dispositifs de réunion en ligne a engendré d'importantes économies. Quelque 6 970 tonnes de Co2 et environ 5 millions USD ont été économisés grâce au recours à des dispositifs de réunion en ligne au lieu du déplacement.

103. Pas moins de 116 membres du personnel des services de l'approvisionnement ont été accrédités dans le cadre d'un programme entre ONU-Femmes et l'Institut agréé d'achat et d'approvisionnement. ONU-Femmes a dispensé une formation anti-fraude à l'intention des responsables et d'autres membres du personnel. L'approvisionnement stratégique grâce à des accords à long terme a entraîné une baisse des coûts associés à la sollicitation de 50 % au niveau mondial.

104. ONU-Femmes a mis en place sa politique de recouvrement des coûts via des webinaires, des sessions de formation et des conseils aux bureaux.

105. ONU-Femmes a obtenu sa cinquième opinion d'audit sans réserve et le taux global d'exécution des recommandations demeure élevé à 98 %. Le premier registre des risques organisationnels de l'ONU-Femmes a été achevé en 2016.

106. Le taux de soumission de 100 % au sondage amélioré en matière de conformité en ligne a abouti à une note de conformité exceptionnelle de 97 % avec les normes minimales de sécurité opérationnelle au niveau des pays.

107. ONU-Femmes a créé une base de données sur la main-d'œuvre et un système de validation au niveau mondial afin d'améliorer le respect des recommandations et des rapports d'audit. Un nouveau tableau de bord sur la gestion des performances fournit des statistiques de conformité sur toutes les unités. De nouveaux programmes ont été mis en place pour soutenir le perfectionnement et le mentorat en leadership. Un cadre de valeurs et de compétences a été lancé. Le premier cycle de rotations du personnel a été achevé avec succès.

F. Évaluation

108. Conformément au plan d'évaluation organisationnelle, deux évaluations organisationnelles et une méta-analyse des évaluations gérées par ONU-Femmes ont été réalisées. Trente-six évaluations décentralisées ont été réalisées avec 83 % notées « bonne » ou « très bonne ». La soumission des réponses de la direction a atteint 94 % et 94 % des engagements figurant dans les réponses de la direction ont été mis en œuvre.

109. Grâce à sa présidence, ONU-Femmes a poussé le Groupe d'évaluation des Nations Unies à inclure une norme autonome sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes dans les Normes et critères du GNUE. ONU-Femmes a maintenu sa position de chef de file dans EvalPartners et sa co-présidence d'EvalGender+, un partenariat mondial visant à renforcer les évaluations sensibles à l'égalité des sexes.

G. Mobilisation des ressources

110. Avec 108 États membres contribuant aux ressources ordinaires, ONU-Femmes demeure l'une des entités les plus soutenues de l'ONU. ONU-Femmes a augmenté son revenu par rapport aux niveaux de 2015, atteignant 327 millions USD, malgré les pertes de change et un cadre de financement limité. Bien que les niveaux restent généralement inférieurs à l'engagement politique envers le mandat d'ONU-Femmes, les ressources ordinaires ont atteint 141,6 millions USD et d'autres ressources ont atteint 178 millions USD. Quarante-six États membres ont augmenté leur contribution, avec au moins neuf ayant doublé leur soutien. Cinq États pays non membres de l'OCDE ont contribué au-delà d'un million USD.

111. Une table ronde réunissant les donateurs a été organisée pour trois PP. Les premières réunions de ces tables rondes ont généré près de 40 millions USD en engagements pluriannuels de contributions. Un montant additionnel de près de 35 millions USD en engagements assortis à des conditions avantageuses a été enregistré et doit être étendu et confirmé lors de réunions de suivi.

112. Les contributions du secteur des entreprises, des fondations, des particuliers à valeur nette élevée, des donateurs numériques et des Comités nationaux se sont élevées à 15 millions USD. Grâce au soutien pro-bono du Boston Consulting Group, ONU-Femmes a développé une stratégie de mise sur le marché du secteur privé afin d'identifier les principales opportunités dans certaines régions. Cela a été complété par des efforts visant à renforcer et à rationaliser les processus de vérification préalable et un examen stratégique de la collecte de fonds par les Comités nationaux.

113. Conformément au QCPR, ONU-Femmes a analysé la qualité et la quantité de ses ressources dans le cadre du Dialogue structuré sur le financement. Le rapport d'ONU-Femmes ([UNW/2016/8](#)) a souligné l'importance d'un niveau adéquat de ressources ordinaires pour assurer l'intégrité du Plan stratégique.

IV. Analyse et enseignements tirés

114. À la lumière de l'examen à mi-parcours, plusieurs facteurs ayant permis ou entravé le progrès découlent de la mise en œuvre du Plan stratégique dans sa troisième année.

115. L'une des missions à valeur ajoutée continue est de soutenir simultanément le renforcement des normes et des critères mondiaux et d'initier leur mise en œuvre accélérée au niveau national, notamment en mettant à profit la coordination et les partenariats de l'ONU, qui sont essentiels à la valorisation des réalisations. ONU-Femmes peut tirer profit d'une cohérence accrue et exploiter l'ensemble du système des Nations Unies pour soutenir son mandat. Cependant, comme indiqué à la section III.A, la coordination de l'ONU exige d'importantes ressources et une présence crédible dans les pays, ainsi que des mesures d'encouragement concrètes.

116. L'expérience d'ONU-Femmes démontre que les changements doivent venir « de l'intérieur ». L'appropriation et l'encadrement locaux sont d'importants facteurs de réussite. ONU-Femmes peut mettre à profit son rôle de rassembleur pour promouvoir l'engagement politique des décideurs à tous les niveaux et soutenir les acteurs locaux dans la réalisation des changements en profondeur. ONU-Femmes continue d'être bien adaptée aux priorités nationales. Le soutien institutionnel et le renforcement des capacités, en particulier dans le but de permettre aux associations féminines nationales d'être efficaces et de disposer de ressources considérables, sont des stratégies essentielles, y compris pour institutionnaliser l'égalité des sexes

au sein des gouvernements. ONU-Femmes continue de promouvoir la coopération Sud-Sud en tant que stratégie de renforcement de l'appropriation.

117. Les données et les preuves sont essentielles aux travaux d'ONU-Femmes. Comme décrit à la section II, les données ont contribué de manière déterminante aux changements des politiques. Bien que des améliorations aient été enregistrées dans certains domaines, comme le nombre de pays ayant réalisé des études sur la prévalence de la violence contre les femmes, la capacité de recueillir et d'analyser les données ventilées par sexe demeure faible. Les PP d'ONU-Femmes sur les statistiques ventilées par sexe sont essentielles aux progrès dans ce domaine.

118. La mise à profit de l'innovation et de la technologie est une stratégie centrale pour accélérer les tendances lentes et améliorer les résultats. ONU-Femmes a lancé sa stratégie d'innovation et expérimente déjà des approches novatrices, comme décrit dans le présent rapport.

119. Le rôle des défenseurs de l'égalité des sexes continue d'être un facteur clé de la réussite. Plusieurs résultats ont été obtenus en facilitant l'engagement de la société civile, pour lequel un environnement sûr et propice est essentiel. La conclusion d'alliances et la création des mouvements de changement sont propres au rôle de catalyseur d'ONU-Femmes. Dans le même temps, cela nécessite de se frayer un chemin à travers le territoire complexe des parties prenantes. ONU-Femmes continue d'étendre ses activités de sensibilisation à de nouveaux groupes d'intérêts, notamment en promouvant les perspectives de genre au sein de divers mouvements de la société civile, y compris les mouvements de jeunesse.

120. La transformation des normes sociales discriminatoires et des stéréotypes liés au genre demeure un point important dans tous les domaines d'action. Grâce à ses campagnes, ONU-Femmes a réussi à sensibiliser et à impliquer des acteurs et des personnes d'influence clés. Les stratégies de changement des comportements doivent être mieux intégrées aux initiatives, notamment grâce au développement d'approches systématiques et de bonnes pratiques, comme des études pour mesurer les changements d'attitude et de comportement.

121. Bien que la violence à l'égard des femmes soit en elle-même une priorité, c'est également un problème transversal. Elle a des conséquences sur l'implication des femmes dans l'économie, la politique, la consolidation de la paix et les actions humanitaires. Il est donc crucial d'adopter une approche exhaustive qui aborde la violence à l'égard des femmes dans tous les espaces, y compris le cyberspace.

122. Les contraintes en matière de ressources limitent toujours les progrès. ONU-Femmes continue de soutenir et de galvaniser un investissement à long terme, efficace et durable pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, à tous les niveaux et par tous les acteurs.

123. Ces enseignements seront reflétés dans les priorités et les stratégies du nouveau Plan stratégique 2018-2021.

V. Éléments de décision

Le Conseil d'administration est invité à :

- a. prendre acte du rapport annuel de la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2014-2017, saluer les progrès effectués et les réalisations décrits dans le rapport, et féliciter ONU-Femmes pour ses bonnes performances à ce jour ;

- b. saluer les efforts d'ONU-Femmes dans la mise en œuvre des initiatives stratégiques définies dans l'examen de mi-parcours du Plan stratégique 2014-2017 ;
 - c. prendre acte, avec inquiétude, des lacunes persistantes en matière de financement, et encourager les pays en position de le faire à augmenter leurs contributions volontaires pour assurer la mise en œuvre totale et véritable du Plan stratégique 2014-2017 ;
 - d. demander qu'ONU-Femmes prenne en compte les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan stratégique 2014-2017 dans l'élaboration du nouveau Plan stratégique 2018-2021.
-